



Le parc national de Souss-Massa : un espace éco-biologique riche d'atouts touristiques prometteurs

Le parc national de Souss-Massa : un espace éco-biologique riche d'atouts touristiques prometteurs Agadir - Créé en 1991, le Parc national Souss Massa (PNSM), qui s'étale sur une superficie de 33.800 hectares, est un espace éco-biologique qui regorge d'atouts touristiques prometteurs. Situé sur une côte littorale de 65 Km entre l'embouchure de l'Oued Souss (Agadir) au nord et Sidi Moussa d'Aglou (Tiznit) au Sud, ce parc est à cheval sur les provinces d'Inezgane Ait-Melloul (4.540ha), de Chtouka-Ait Baha (21.010 ha) et de Tiznit (8.250ha). Différents écosystèmes sont représentés au niveau du parc dont des steppes, des falaises, des dunes littorales et des zones humides de grande importance pour l'hivernage d'un grand nombre d'oiseaux migrateurs du paléarctique occidental. "Le PNSM possède une faune riche, de 30 espèces mammifères, 35 espèces de reptiles et 250 espèces d'oiseaux, qui ont trouvé refuge dans cette zone abritant la plus importante population sauvage d'ibis chauve dans le monde", a indiqué à la MAP Mohamed El Bekkay, le directeur de ce site éco-biologique. “Le parc présente un paysage lunaire façonné par l'érosion éolienne, il se distingue par une végétation diversifiée composée de 300 espèces, adaptées au climat aride et océanique”, a expliqué M. El Bekkay, relevant dans ce cadre que le département des Eaux et des forêts a veillé à la réintroduction de ces espèces, qui ont été sur le point de disparaître dans les années cinquante et soixante du siècle dernier. Le Parc englobe des zones avec des entités écologiques spécifiques,



qui se distinguent par une grande diversité faunistique et floristique, a-t-il fait savoir, rappelant que cet espace naturel s'assigne pour objectifs la conservation et réhabilitation des habitats et des espèces, la contribution au développement local durable, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, la valorisation des gazelles et l'encouragement de leur reproduction, ainsi que la promotion de la recherche scientifique, a détaillé le responsable. Il a rappelé à cet égard, les deux réserves animalières qui sont aménagées au parc pour l'acclimatation de quatre Antilopes sahariennes (Gazelle dama mhorr, Gazelle Dorcas, Addax et Oryx algazelle) et de l'autruche d'Afrique (*Struthio camelus*), en vue de leur réintroduction dans leurs biotopes d'origine, dans le grand Sud marocain. La réintroduction progressive, de cette faune dans son habitat naturel, a débuté en 2008, à travers la translocation de groupes d'addax dans la réserve de Safia à Dakhla et d'oryx dans celle de Msissi à Errachidia, s'est félicité le professionnel environnemental, mettant en avant les sites à intérêt bio-écologique regroupés dans ce parc, dont la réserve de la biosphère d'Arganeraie. Le secteur de Rokein, avec ses 250 ha d'arganiers et les secteurs d'Arrouais d'Ouled Noumer, avec les quelques arbres éparses, sont aujourd'hui les seuls endroits où cet arbre endémique existe encore dans le parc, a éclairé M. El Bekkay, tout en rappelant que l'arganeraie constitue un habitat favorable pour l'écureuil de barbarie, le Renard roux, le Chat sauvage, la tourterelle des bois, la Pie-grièche grise et la Huppe fasciée ainsi que de nombreuses espèces de reptiles comme l'Agame de Biberon et le Cobra d'Egypte. Aussi une série d'oiseaux fréquente également cet écosystème comme le Cochevis de Thékla, le Rougequeue de Moussier, la Fauvette mélanocéphale, la Chevêche d'Athéna et le Traquet oreillard. De grande valeur botanique, ces peuplements d'euphorbes sont utilisés par la population locale pour la production du miel d'euphorbes, très apprécié pour ses valeurs nutritives et pharmaceutiques, a-t-il dit. De même, M. El Bekkay a mis en avant la position géographique du parc entre l'Europe et l'Afrique, qui fait des embouchures des Oueds Souss et Massa des zones humides de grande importance pour l'escale, l'hivernage, et la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux d'eaux dont certains sont parmi les plus rares ou menacées. Ces deux embouchures sont inscrites sur la liste « Ramsar » (Convention sur les zones humides dans janvier 2015). La végétation qui se compose d'espèces hygrophiles et halophiles est dominée par le typha, le scirpe, joncs et tamarix. Les rassemblements spectaculaires d'oiseaux font de ces lieux, des sites de grand intérêt touristique, a-t-il conclu. Le 23/10/2020 Source web par : lebrief